

L'extrême pauvreté dans les pays riches : Analyse empirique sur données françaises

Christophe Bruneel-Zupanc, Alexandre Gaillard

Christian Hellwig, Philipp Wangner, Nicolas Werquin

Note de synthèse

L'extrême pauvreté reste à ce jour un angle mort des études économiques consacrées aux inégalités de revenus et de richesse. Les recherches récentes se concentrent davantage sur l'autre pôle de la distribution – la compréhension des mécanismes économiques liés aux grandes fortunes. Cette relative absence de travaux académiques d'ampleur sur la pauvreté tient au fait que les données auxquelles les chercheurs ont accès couvrent mal les populations les plus défavorisées, tout particulièrement les sans-abris. Or ces questions sont particulièrement d'actualité : de nombreux indicateurs documentent un accroissement très rapide de la grande précarité dans plusieurs pays riches – en France, au Royaume-Uni, ou encore aux Etats-Unis – au cours de la dernière décennie.

Les données des Restos du Cœur nous offrent une opportunité unique d'apporter un éclairage neuf sur cette partie de la population. Ces données inexploitées (et anonymisées) sont à la fois extrêmement riches (elles contiennent une part très importante des plus précaires sur tout le territoire) et disponibles “en temps réel” – quelques mois seulement après leur collecte à fréquence semi-annuelle. Le maillage territorial des Restos est en outre particulièrement dense : on dénombre 1928 centres de distribution des Restos du Cœur, soit en moyenne 1 centre pour 35 000 habitants. Nous estimons que la quasi-totalité de la population française se trouve dans un rayon de 20 km d'un site de distribution, avec une distance moyenne entre 5 et 10 km.

Ces données nous permettent donc de suivre les personnes accueillies pendant toute la durée de leur passage aux Restos. Pour chacun des individus, nous observons entre autres leurs caractéristiques démographiques et familiales, leur code postal (qui nous permet de les relier aux conditions économiques spécifiques à leur bassin de vie, tels que les taux de chômage ou d'inflation), leurs sources de revenus (salaires et situation sur le marché du travail, prestations sociales, retraites), certaines de leurs dépenses (loyer, charges, pensions alimentaires, remboursements de dettes), leur situation résidentielle (sans-abrisme ou, plus généralement, précarité résidentielle, logement social, location privée, ou propriété), et la fréquence à laquelle ils visitent les Restos du Cœur. Nous avons donc accès à des informations précieuses et très détaillées sur les personnes accueillies, leurs finances, et leurs comportements de consommation. Notre article exploite ces données afin d'éclairer les déterminants, la dynamique et les conséquences de l'extrême pauvreté en France.

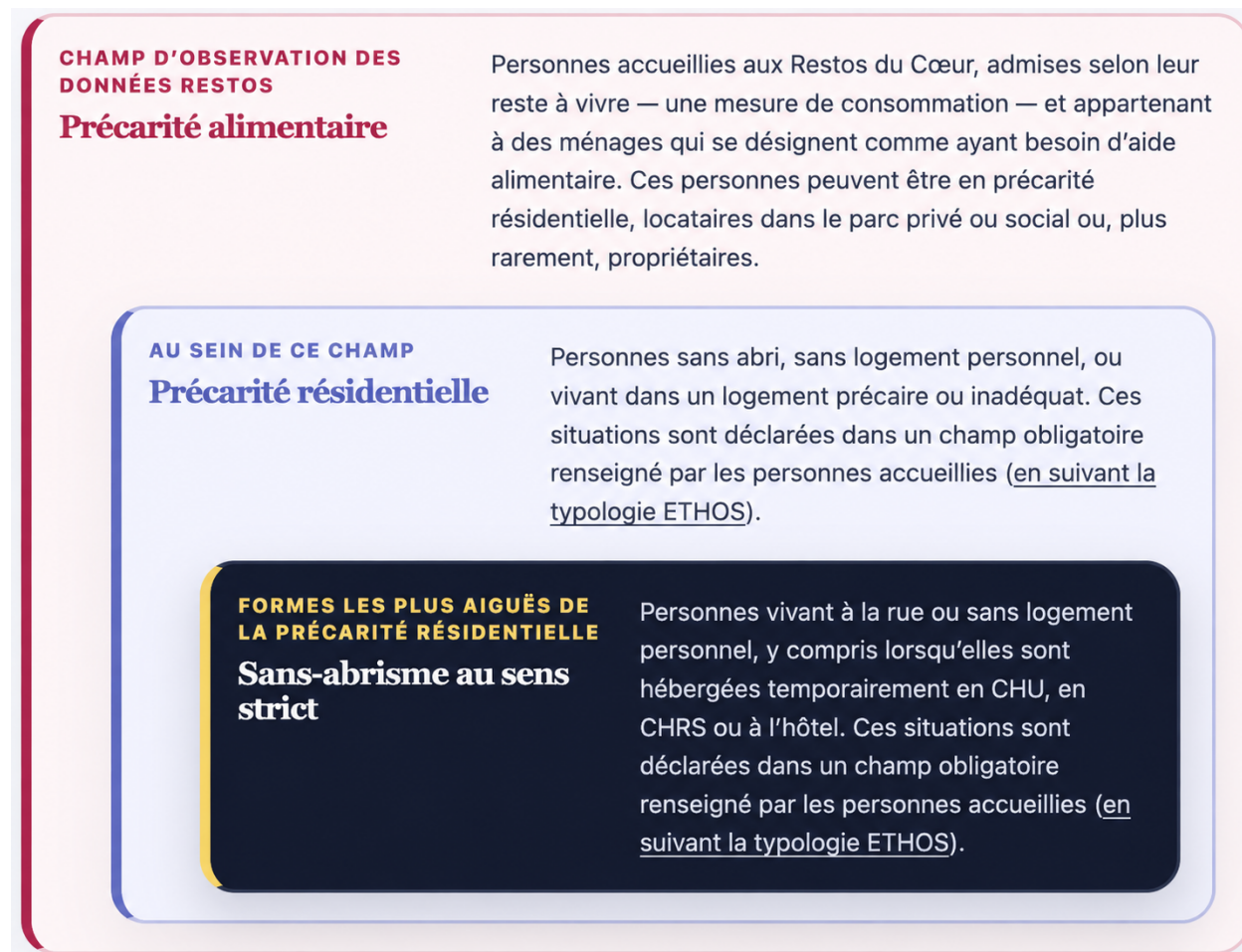
1 Analyse des données brutes

La première partie de notre article consiste à mettre en évidence un certain nombre de statistiques descriptives sur les personnes accueillies par les Restos du Cœur.

0. Qu’entend-on par précarité alimentaire, précarité résidentielle, et sans-abrisme?

Commençons par définir les termes que nous utilisons tout au long de l’étude. Les ménages accueillis par les Restos sont en situation de *précarité alimentaire*. On distingue en leur sein ceux qui sont en *précarité résidentielle*, une catégorie qui regroupe le *sans-abrisme* au sens strict ainsi que toute autre situation de logement précaire ou inadéquat. Ces catégories sont représentées schématiquement en figure 1 et décrites plus en détail ci-dessous.

Figure 1. Champ d’observation des données



Plus précisément, la précarité résidentielle comprend les personnes sans-abri au sens strict (chambre d'hôtel, CHU, SDF), sans logement personnel (CADA, CHRS, centres maternels, foyers, hôtels sociaux, résidences sociales ou autres habitations collectives), dans un logement précaire (hébergement par la famille ou un tiers, sous-location, colocation, menace d'expulsion ou occupation illégale), ou dans un logement inadéquat (caravane, mobil-home, tente, habitation de fortune, squat, etc.). La classification des situations résidentielles suit la typologie européenne de l'exclusion liée au logement (ETHOS). L'emploi du terme sans-abris fait référence aux personnes vivant à la rue et qui sont sans logement personnel (CADA, CHRS, centres maternels, foyers, hôtels sociaux, résidences sociales ou autres habitations collectives).

1. Combien d'individus la précarité alimentaire ou résidentielle concerne-t-elle?

Les Restos du Cœur tiennent deux campagnes d'inscription chaque année (été et hiver), au cours desquelles les personnes accueillies (1,3 millions en 2025) remplissent un questionnaire qui détermine leur admissibilité à l'assistance alimentaire. En moyenne, les Restos accueillent donc près de 2% de la population résidant en France. Parmi eux, on recense environ 40% de personnes en situation de précarité résidentielle (sans-abris au sens strict du terme ou personnes en logement précaire ou inadéquat). *Au total, plus de 5,5 millions d'individus ont reçu de l'aide alimentaire de la part des Restos au moins une fois entre 2018 et 2025.*

La grande pauvreté présente également une dimension territoriale forte. Elle est davantage présente dans les espaces urbains et notamment les centres-villes : environ 50% des personnes concernées vivent en centre-ville, contre 30 % de l'ensemble de la population française, ce qui témoigne d'une forme de paupérisation des centres-villes. Pour autant, la pauvreté n'est pas uniquement urbaine : 30% des centres de distribution des Restos du Cœur et près de 20% des personnes accueillies sont situés en zone rurale ou villes isolées.

En termes d'évolution, *on observe une explosion (+62%) du nombre de personnes en précarité résidentielle entre 2018 et 2025 (en moyenne sur les deux vagues de chaque année). Le constat est similaire pour le nombre de personnes accueillies par les Restos, qui a progressé de 37% durant la même période.* L'un des objectifs de notre article est de déterminer les facteurs qui ont entraîné cette évolution. La poussée inflationniste des dernières années est évidemment l'un des principaux suspects, que nous étudions en détail. De même, les mouvements migratoires liés aux crises géopolitiques, notamment l'arrivée de réfugiés ukrainiens, ont également significativement contribué à l'évolution du nombre de personnes accueillies.

2. Comment la France se place-t-elle au sein des pays riches?

La comparaison de l'extrême pauvreté entre pays riches est délicate, en particulier en ce qui concerne le sans-abrisme. Les différents pays n'utilisent pas de méthodologie commune pour mesurer son étendue – par exemple, certains incluent toutes les formes de précarité résidentielle tandis que d'autres se restreignent aux personnes qui dorment dans la rue. De plus, les ménages en situation de précarité résidentielle sont par nature difficiles à localiser et donc souvent sous-estimés. Tout en gardant ces réserves en tête, les données de l'OCDE nous permettent de dresser un tableau comparatif entre pays en 2022.

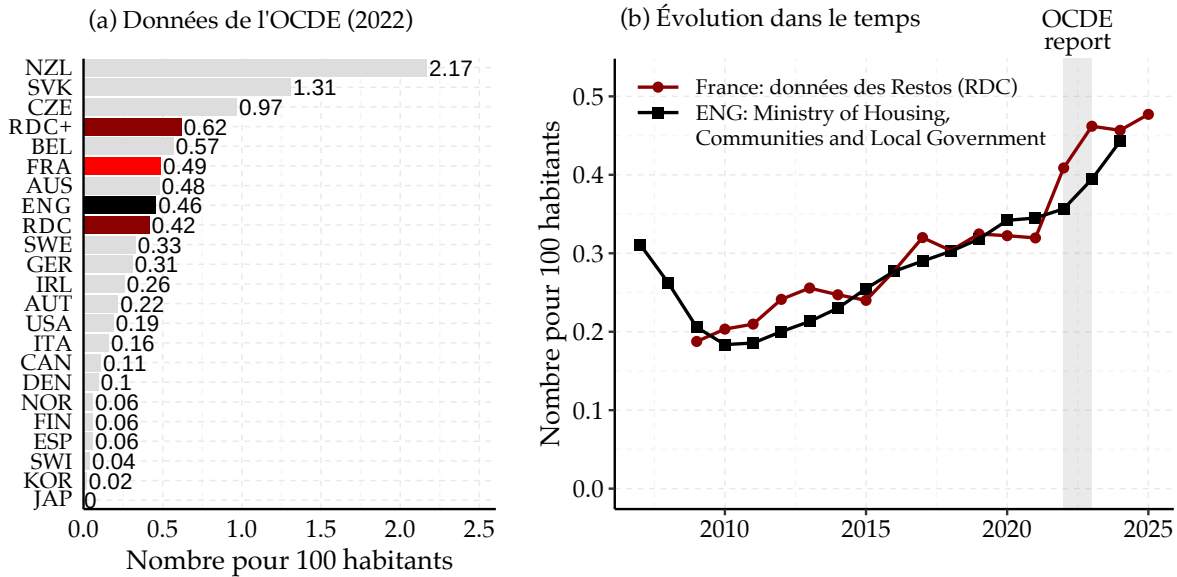
Nous présentons les résultats sur la figure 2 (panneau de gauche). Celui-ci montre que *la France, représentée en rouge vif, a l'une des parts de sans-abris (au sens strict) les plus élevées de l'OCDE, estimée à 0.49% de la population.*¹ Les barres rouge-foncé montrent le nombre de sans-abris comptabilisés dans notre échantillon de données. En utilisant une méthodologie aussi proche que possible de celle de l'OCDE, nous estimons que *les Restos accueillent une part importante du nombre de sans-abris avancé par l'OCDE (0.42% de la population). En incluant toutes les formes de précarité résidentielle, nous en observons un nombre bien plus élevé (0.62%).* Enfin, les données collectées par le gouvernement anglais nous permettent de suivre l'évolution du nombre de sans-abris au cours du temps dans un pays proche du nôtre, l'Angleterre. Les résultats rapportés sur la figure 2 (panneau de droite) montrent une augmentation continue et identique à celle que nous observons dans nos données.

3. Quels sont les âges les plus exposés au risque d'extrême pauvreté?

Un fait majeur se dégage de notre échantillon de données : *les enfants et adolescents sont très largement sur-représentés dans l'extrême pauvreté (et à plus forte raison parmi les personnes en précarité résidentielle), tandis que les personnes âgées y sont, à l'inverse, sous-représentées.* Il y a près de 25% d'enfants entre 0 et 9 ans parmi les personnes en précarité résidentielle (quasi systématiquement dans des familles composées d'une mère seule) alors que la part de cette tranche d'âge dans la population n'est que de 10%. La figure 3 (panneau gauche) représente et compare les pyramides des âges au sein de notre échantillon (en rouge), parmi les personnes en précarité résidentielle (en bleu), et en France dans son ensemble (en gris-clair).

¹Le travail de consolidation et d'analyse de ces données se poursuit. Rappelons que les chiffres avancés par l'OCDE sont à manipuler avec précaution : ils donnent seulement un *ordre de grandeur* du nombre total de sans-abris et ne sont *pas directement comparables* avec ceux des Restos.

Figure 2. Taux de sans-abrisme.



Le **panneau de gauche** rapporte les estimations de l'OCDE du taux de sans-abrisme dans différents pays en 2022. La France (0.49%) est indiquée en rouge-vif, l'Angleterre (0.46%) en noir, et les valeurs obtenues dans l'échantillon des Restos ("RDC") sont en rouge-foncé. La barre intitulée "RDC" (0.42%) donne le pourcentage d'individus sans abri au sens strict, et celle intitulée "RDC+" (0.62%) donne celui de personnes en précarité résidentielle (incluant toutes les personnes sans domicile personnel, par exemple vivant chez des proches, ou en domicile précaire ou inadéquat). Le **panneau de droite** montre l'évolution du nombre de personnes en précarité résidentielle dans les données des Restos (en rouge-foncé) et celle du nombre de sans abri ("temporary accommodation") en Angleterre selon les statistiques officielles du gouvernement (en noir). Le taux de personnes en précarité résidentielle a plus que doublé depuis la fin de la crise financière : il est passé de 0.2% de la population en 2010 à 0.5% en 2025.

L'exposition démesurée des plus jeunes à la grande pauvreté est un fait particulièrement troublant quand on sait l'importance critique des premières années de la vie dans l'acquisition du capital humain et dans la trajectoire ultérieure de l'individu, ainsi que l'ont démontré, par exemple, les travaux du prix Nobel d'économie James Heckman.²

4. Combien de temps dure un épisode d'extrême pauvreté?

L'un des résultats les plus inattendus de notre analyse de données brutes est que la précarité alimentaire (c'est-à-dire les personnes accueillies aux Restos) et la précarité résidentielle (qui inclut le sans-abrisme ainsi que toutes les autres formes de logement précaire) sont toutes deux des *phénomènes transitoires*. Plus précisément, *la durée moyenne d'un passage aux Restos est d'environ 18 mois, et celle d'une expérience de précarité résidentielle est plus courte encore (17 mois)*. Seuls 14% des individus qui passent par les Restos y demeurent

²Le travail de consolidation et d'analyse de ces données se poursuit.

au-delà de 3 ans, et il est rare (environ 10% des cas) que des individus y retournent après en être sortis pendant au moins une année. Ces moyennes cachent bien sur des différences selon les individus (par exemple, les plus âgés mettent plus longtemps à sortir de la pauvreté, 21 mois en moyenne pour les plus de 65 ans) ou selon les régions. Mais nous restons bien loin de l’image naïve et simpliste de sans-abris “à vie”. La figure 3 (panneau de droite) présente la distribution du nombre de campagnes consécutives durant lesquelles un ménage demeure aux Restos : on observe par exemple que 35 à 40% d’entre eux n’y restent qu’une seule campagne (soit au plus 4 mois pour la campagne d’hiver ou 8 mois pour celle d’été).

En revanche, si la nature transitoire de l’extrême pauvreté peut sembler une bonne nouvelle, elle va de pair avec un risque de précarité qui touche une part très élevée de la population : nous avons écrit plus haut que plus de 5,5 millions d’individus, soit l’équivalent de 8% de la population française, ont eu recours à l’aide des Restos au moins une fois entre 2018 et 2025. En d’autres termes, *près d’un dixième des personnes vivant en France courent, à un instant donné, le risque de tomber dans la précarité alimentaire au cours de la décennie qui suit*. Il est important de comprendre que ces deux statistiques – un risque de courte durée mais très répandu – sont les deux faces d’une même médaille. Le fait que les personnes accueillies restent relativement peu de temps aux Restos signifie que l’échantillon se renouvelle constamment, et que par conséquent de nombreux habitants y seront présents tôt ou tard.

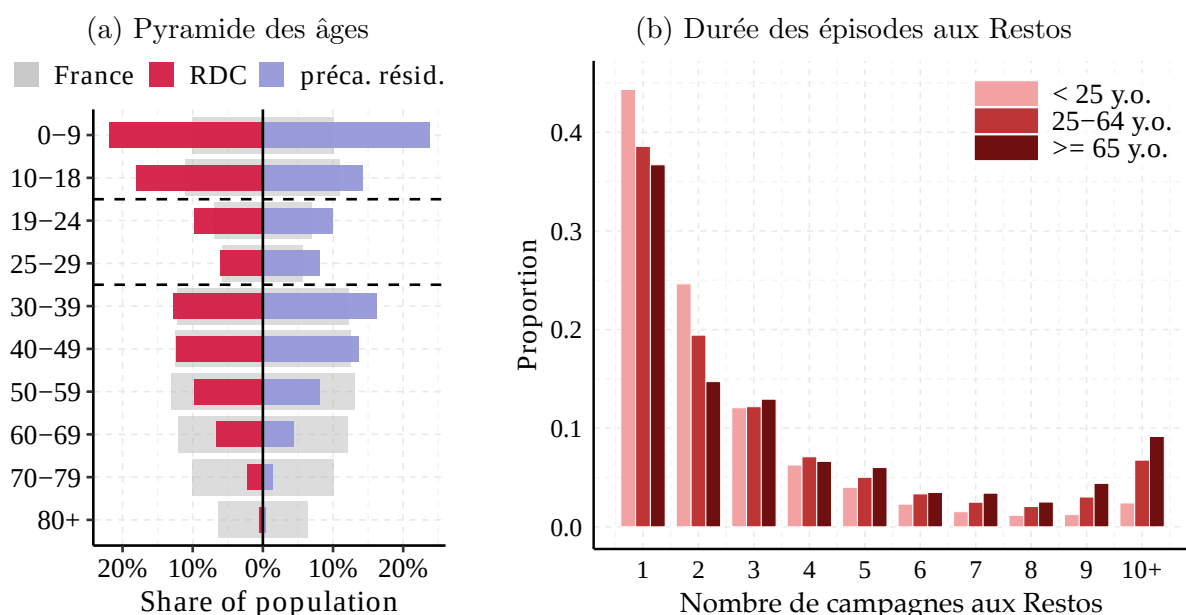
Sauf indication contraire, la suite de la note se concentre sur la sous-population des résidents français. Ce choix repose principalement sur leur accès homogène aux différents transferts sociaux (RSA, allocations logement, etc.) ainsi qu’au logement social.

5. Quelles sont les situations d’emploi, les revenus et dépenses des personnes accueillies?

Les données des Restos nous donnent un aperçu très fin de l’emploi et des finances des personnes accueillies. Plusieurs faits se dégagent. En premier lieu, *la plupart des individus (90%) sont sans emploi* (à noter que ce chiffre inclut 3% d’étudiants, 10% en situation de handicap et 11% de retraités). Ceci est bien sûr en partie dû au fait que c’est précisément lorsqu’ils se retrouvent dans cette situation que les ménages ont recours à l’aide des Restos. Cette exclusion du marché du travail a pour conséquence que la principale source de revenu des personnes accueillies en âge de travailler repose sur l’aide sociale, notamment à travers le RSA, l’assurance chômage, les allocations familiales et de logement, et l’aide au handicap.

Concernant les dépenses, *les loyers sont de loin les plus importantes : ils s’élèvent en*

Figure 3. Démographie des personnes accueillies aux Restos.



Le **panneau de gauche** montre la pyramide des âges dans notre ensemble de données (en rouge), dans notre sous-échantillon constitué des personnes en précarité résidentielle (en bleu), et en France dans son ensemble (en gris-clair). Il y a par exemple un peu plus de 20% d'enfants entre 0 et 9 ans accueillies aux Restos, 20-25% en précarité résidentielle, alors que cette catégorie d'âge représente 10% des Français. Le **panneau de droite** donne la distribution de la durée des passages aux Restos. Les barres rouge-clair correspondent aux jeunes de moins de 25 ans, les barres rouge-foncé correspondent aux 25-64 ans, et les barres brunes correspondent aux plus de 65 ans. Par exemple, près de 45% des jeunes de moins de 25 ans, près de 40% des adultes entre 25 et 64 ans, et plus de 35% des plus de 65 ans, ne restent aux Restos qu'une seule campagne.

moyenne à 45% des revenus des locataires du parc privé, et 40% de ceux des locataires du parc social. Les personnes sans domicile personnel consacrent elles aussi une part non négligeable (20%) de leurs revenus à des abris temporaires (CHRS, nuitées à l'hôtel, etc.) qui peuvent ne pas être gratuits. On dénombre environ 10% de personnes en situation d'endettement. Enfin, l'un des faits marquants est la relative stabilité du reste à vivre des personnes accueillies, c'est-à-dire de leur revenu après paiement du loyer et des charges associées. Indépendamment de leur situation résidentielle (logement privé, social, ou précarité résidentielle), leur reste à vivre se stabilise autour de 300€ par unité de consommation pour couvrir toutes leurs dépenses primaires.

2 Déterminants des flux d'entrée et de sortie

La seconde partie de notre analyse va au-delà de ces statistiques descriptives brutes et étudie de façon plus rigoureuse les déterminants des flux d'entrée et de sortie de la précarité ali-

mentaire et résidentielle. Les centres des Restos étant présents partout dans le pays, nous pouvons corrélér ces flux d’entrée et de sortie aux variations géographiques des conditions macroéconomiques locales afin d’estimer leurs rôles respectifs dans la formation et la persistance de la pauvreté. Nous avons pour cela collecté de nombreuses données annuelles à l’échelon du bassin de vie : le taux de chômage, le revenu moyen, l’inflation alimentaire et locative, le nombre et la création d’entreprises, les secteurs industriels, la disponibilité des logements sociaux, la capacité des hébergements d’urgence, les conditions météorologiques, etc. Pour les flux de sortie de la pauvreté, nous sommes également en mesure d’estimer l’impact des caractéristiques individuelles, par exemple les variables démographiques et socio-économiques des ménages.³

Pour donner un exemple concret de la façon dont nous estimons ces effets, la figure 4 montre les cartes du nombre de personnes sans-abri par millier d’habitants, du niveau des loyers et du taux de chômage par bassin de vie, en moyenne sur la période que nous étudions. Notre analyse empirique consiste à exploiter le fait que les variables économiques varient de manière différente sur le territoire au cours du temps ; par exemple, la carte du chômage ne coïncide pas avec celle des loyers, et elle évolue de manière différente d’année en année. Cela nous permet d’isoler et d’estimer indépendamment l’effet de chaque variable économique sur la proportion de ménages qui entrent ou sortent de la précarité alimentaire ou du sans-abrisme chaque année.⁴

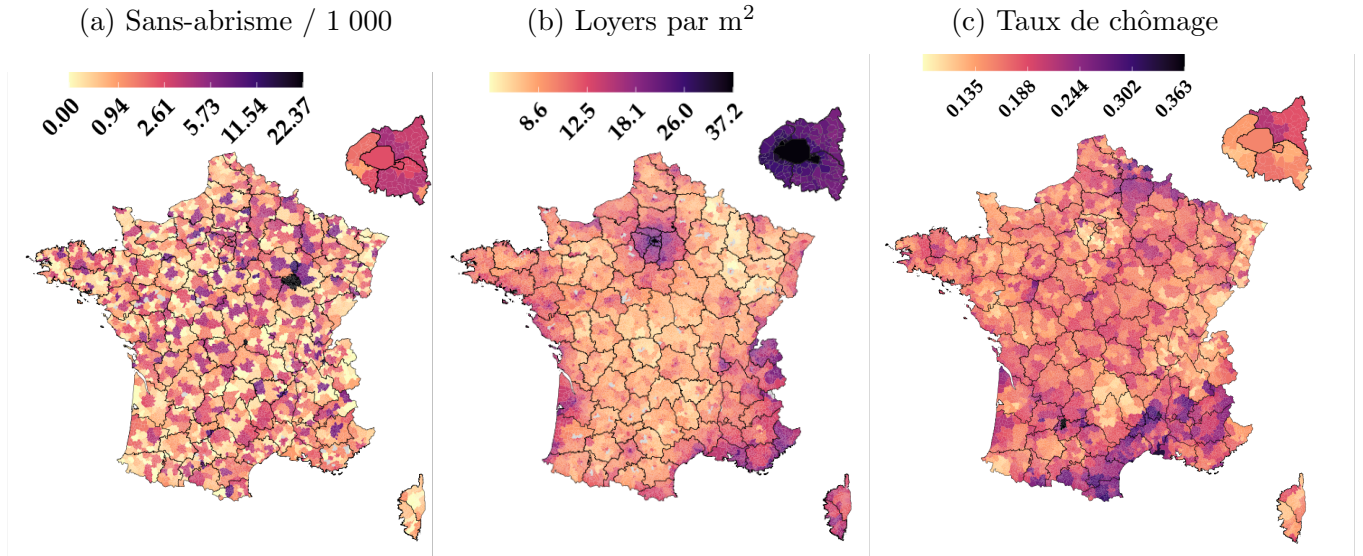
6. Quels sont les déterminants macroéconomiques des flux d’entrée?

Le premier résultat empirique important que nous obtenons consiste à quantifier l’impact des chocs économiques et de certaines politiques publiques sur les flux d’entrée dans la précarité alimentaire et résidentielle. Nous observons que ces effets sont *très élevés* et statistiquement

³Nous ne pouvons estimer les régressions d’entrée qu’au niveau local et non individuel, car nous n’observons pas les individus avant qu’ils entrent aux Restos.

⁴Plus précisément, notre analyse consiste à régresser les probabilités d’*entrer* et de *sortir* de l’échantillon, de la précarité résidentielle, ou du sans-abrisme sur les variables macroéconomiques locales (mesurées au niveau du bassin de vie) ainsi que sur des effets fixes temporels (par exemple, “été 2023”) et spatiaux (par exemple “Paris” ou “Toulouse”). Ces effets fixes absorbent respectivement l’impact des tendances affectant l’ensemble du territoire national au cours du temps (par exemple les politiques liées au Covid, les variations du barème d’éligibilité aux Restos ou les taux d’inflation agrégés), et celui de toutes les caractéristiques d’une localité donnée qui ne varient pas d’une année à l’autre (par exemple le fait d’être une zone urbaine ou rurale). Nos estimations empiriques exploitent donc le fait que les conditions macroéconomiques évoluent au cours du temps de manière différente selon les bassins de vie ; c’est cette variation différentielle qui nous permet de quantifier l’impact de chaque facteur. Si, par exemple, nous observons que les loyers ont augmenté plus rapidement à Bordeaux qu’à Toulouse entre deux années consécutives, et que le sans-abrisme y a aussi augmenté plus rapidement toutes choses égales par ailleurs, nous pouvons en déduire l’impact de l’augmentation des loyers sur le sans-abrisme.

Figure 4. Cartographie du sans-abrisme, des loyers et du chômage par bassin de vie.



La **carte de gauche** montre, pour chaque bassin de vie, le nombre de personnes sans abri accueillies aux Restos (cette carte comprend l'ensemble de l'échantillon, pas seulement le sous-ensemble des résidents). Elle montre qu'il y a entre 0 et 22.37 sans-abris pour 1 000 habitants selon les territoires. Pour rappel, la moyenne nationale dans nos données est de 0.42% (cf. le panneau de gauche de la figure 2), soit 4.2 sans-abris pour 1 000 habitants. La **carte du milieu** rapporte les loyers moyens de chaque bassin de vie. Ils s'élèvent jusqu'à 37.2€ du mètre carré dans les zones les plus chères (Paris et sa banlieue ouest, suivis de la Côte d'Azur et des Alpes). Ces loyers sont les moyennes calculées sur l'ensemble des locataires du parc privé qui sont bénéficiaires d'APL. La **carte de droite** rapporte le taux de chômage de catégorie A, B, et C (nombre de personnes sans emploi ou en activité réduite rapporté à la taille de la population active du bassin de vie, une définition qui donne une valeur nationale plus élevée (17%) que le taux rapporté habituellement, sans incidence sur nos résultats). Le taux de chômage est le plus élevé sur la côte méditerranéenne, la banlieue nord-est de Paris, et le nord-est de la France.

significatifs. Les principaux déterminants économiques des flux d'entrée dans l'extrême pauvreté sont, d'une part (avec un signe positif), le taux de chômage et l'inflation des loyers, et d'autre part (avec un signe négatif), le revenu moyen du bassin de vie, le stock de logements sociaux, et le nombre d'entreprises (notamment dans certains secteurs).

Les effets de plusieurs variables économiques sur la précarité résidentielle sont représentés sur le panneau gauche de la figure 5. Nous montrons par exemple que les fluctuations du taux de chômage se répercutent intégralement sur la précarité alimentaire et résidentielle. Concrètement, cela signifie qu'*une hausse de 10% du taux de chômage entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation d'environ 10% du nombre de personnes sans-abri ou en situation de précarité résidentielle, et de 13% pour la précarité alimentaire*. De même, une hausse de 10% des prix des loyers (à partir d'un niveau de base de 13€ par mètre carré en moyenne), entraîne une augmentation de 5% à 18% de la précarité résidentielle et de 9% de la précarité alimentaire. La situation économique locale joue également un rôle majeur

: par exemple, une hausse de 10% du nombre d'entreprises dans un bassin de vie réduit les entrées dans la précarité résidentielle d'environ 20%. Enfin, certaines politiques publiques s'avèrent être efficaces : une hausse de 10% du stock de logements sociaux par habitant dans une localité donnée réduit la précarité résidentielle d'environ 2.5%, et le sans-abrisme de plus de 8% (alors que des subventions plus élevées sur les loyers ne semble avoir aucun impact). Cela signifie que les logement sociaux protègent efficacement contre la précarité résidentielle, en accord avec leur vocation première. De plus, les bassins de vie qui comptent un stock plus élevé de logements sociaux semblent mieux résister aux effets déléteres d'une augmentation du chômage sur l'extrême pauvreté.

7. Quels sont les déterminants macroéconomiques des flux de sortie?

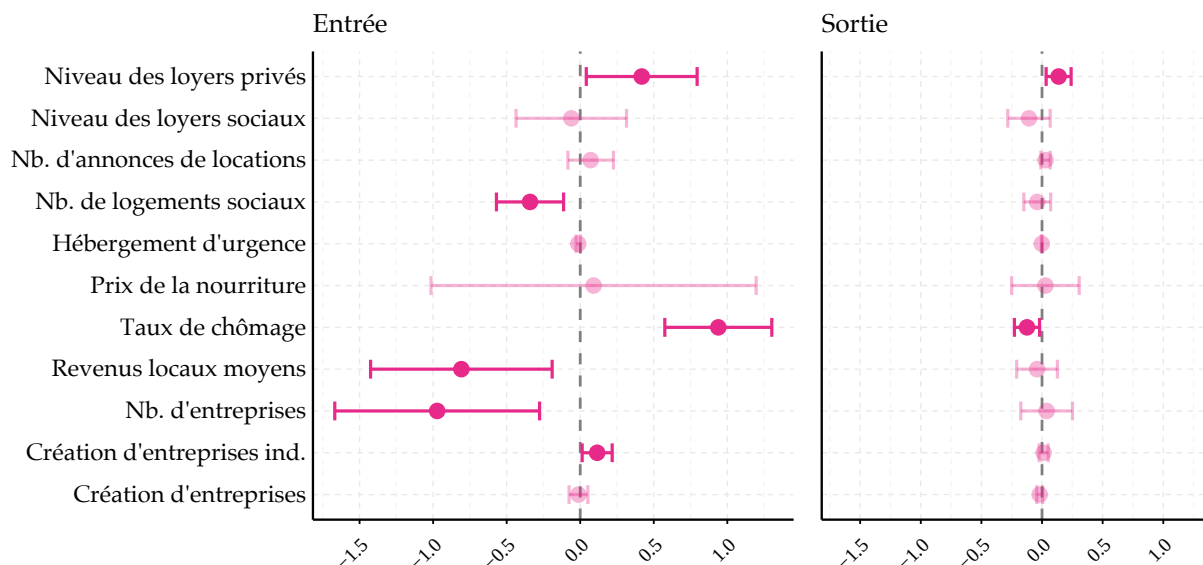
Considérons maintenant les individus qui sont *déjà* tombés dans la pauvreté. Quelles sont les variables, macroéconomiques ou de politiques publiques, susceptibles de les aider à s'en sortir? L'un des résultats les plus frappants de notre analyse est qu'*aucune variable macroéconomique n'a d'impact économiquement ou statistiquement significatif robuste sur les taux de sortie de la précarité alimentaire ou résidentielle*. En d'autres termes, et c'est là le point le plus important de notre étude, *les récessions poussent les ménages vers l'extrême pauvreté à des rythmes bien plus élevés que la reprise ultérieure ne les aide à en sortir*. Ces résultats suggèrent que les politiques publiques agissant sur les marchés du travail et du logement sont en mesure d'aider à *prévenir* les basculements dans la grande pauvreté, mais n'ont que peu d'effet pour aider à en sortir ceux qui y sont déjà tombés ; aider ceux-ci nécessite plutôt des interventions ciblées et adaptées aux situations personnelles des individus.

Les coefficients que nous estimons sur les taux de sortie sont représentés sur le panneau de droite de la figure 5, où l'on voit clairement qu'ils sont d'un ordre de grandeur inférieur à ceux des taux d'entrée dans la pauvreté. Attention toutefois à ne pas faire d'erreur d'interprétation. Notre résultat ne signifie *pas* qu'une fois entré dans la grande pauvreté, un ménage y reste enfermé et ne peut en sortir : rappelons que les taux de sortie sont assez élevés, ce qui contredit l'hypothèse d'une telle trappe à pauvreté.⁵ L'interprétation correcte de notre résultat est que les taux de sortie de l'extrême pauvreté ne réagissent que très peu aux *fluctuations* de l'activité économique ; les variations de la précarité alimentaire et de la précarité résidentielle au cours du cycle économique (récessions et périodes de croissance)

⁵Nous n'affirmons pas non plus que les caractéristiques du bassin de vie sont sans importance pour la probabilité de s'échapper de la pauvreté : nos régressions comprennent un effet fixe territorial, de sorte que des différences permanentes entre caractéristiques locales sont susceptibles d'engendrer des écarts systématiques dans la propension des ménages à sortir de la pauvreté.

sont en très grande partie déterminées par la marge d'entrée, même si leur *niveau moyen* dépend fortement des flux de sortie.

Figure 5. Élasticités des taux d'entrée et de sortie de la précarité résidentielle



Le **panneau de gauche** rapporte nos estimations de l'impact de chaque variable explicative (niveau des loyers privés, niveau des loyers sociaux, etc.) sur les flux d'entrée dans la précarité résidentielle. Le coefficient central est celui qui est indiqué par un point rose, par exemple à 0,5 pour les loyers privés. Ce coefficient mesure l'impact en pourcentage d'une augmentation de 1% du niveau des loyers. Pour calculer l'impact d'une augmentation de 10%, il faut multiplier ce coefficient par 10. Les segments qui entourent ces points sont les intervalles de confiance, c'est à dire la marge d'erreur. Si cet intervalle ne contient pas la valeur 0, on dit que l'impact que nous estimons est statistiquement significatif ; cela signifie qu'il y a plus de 90% de chances que le coefficient soit différent de 0. Le **panneau de droite** rapporte l'impact des mêmes variables sur les flux de sortie. On voit qu'ils sont bien inférieurs à ceux des flux d'entrée, et en général statistiquement non-significatifs.

8. Quelles sont les déterminants individuels des flux de sortie?

Si les variables et politiques économiques ne favorisent pas la sortie de l'extrême pauvreté, quels facteurs déterminent ces flux? Les déterminants clés en sont les caractéristiques individuelles ou du ménage. En premier lieu, *l'âge d'un individu a un effet important sur ses chances de se remettre sur pied*. Toutes choses égales par ailleurs, les individus de 65 ans et plus ont une probabilité de sortir de l'échantillon ou de la précarité résidentielle qui est 10 points de pourcentage plus faible que celle des jeunes de moins de 25 ans (c'est à dire que le pourcentage de ceux qui quittent les Restos lors d'une campagne donnée passe de 32% à 22%). Deuxièmement, le revenu du ménage joue un rôle évidemment important : un passage

de 0€ à 500€ par mois par unité de consommation augmente les chances de se rétablir de 10 points de pourcentage, une différence équivalente à la différence d'âge précédente.

Enfin, *le déterminant le plus important du taux de sortie de l'extrême pauvreté est le nombre de campagnes qu'un ménage a déjà passé aux Restos*. Les économistes appellent cela une dépendance à la durée : plus le temps qui s'est écoulé depuis sa première entrée aux Restos est importante, moins le ménage a de chances d'en sortir. Avoir été présent depuis au moins trois ans aux Restos réduit les taux de sortie d'environ 10 points de pourcentage relativement à un niveau de base d'environ 32% par campagne. Quelle que soit la raison de cette dépendance à la durée, cela signifie que les politiques publiques doivent tenter d'aider sans attendre les ménages qui viennent de sombrer dans la pauvreté.

9. Quels chocs économiques expliquent l'augmentation récente du sans-abrisme?

Enfin, nous utilisons les résultats empiriques que nous venons de décrire pour répondre à la question suivante : quelle fut l'importance de l'évolution de l'inflation (des prix et des loyers) et du chômage dans l'augmentation de l'extrême pauvreté que nous avons vécue au cours des dernières années? Pour cela, nous proposons l'exercice suivant. Nous calculons les flux d'entrée et de sortie dans le sans-abrisme qui se seraient produits si l'une de ces variables (par exemple, le niveau des prix) était restée fixe à son niveau de 2018 – tout en laissant les autres suivre leur cours réel.

Nous montrons que si les prix étaient restés fixés à leur niveau de 2018, le nombre de ménages en situation de sans-abrisme n'aurait pas bondi de 61%, mais seulement de 29%. Autrement dit, nous concluons que *toutes choses égales par ailleurs, l'inflation est responsable de plus de la moitié (52%) de la hausse spectaculaire du sans-abrisme depuis 2018*. En revanche, le taux de chômage observé ces dernières années a contribué à réduire significativement le sans-abrisme: si le chômage était resté à son niveau de 2018, nous aurions aujourd'hui 12% de sans-abris supplémentaires.

Conclusion

Les données des Restos du Cœur nous permettent d'apporter de nouveaux éléments empiriques sur l'extrême pauvreté dans une économie de marché développée comme la France. La prévention est le levier de politique publique le plus puissant, à travers notamment la stabilité du marché du travail, l'offre de logements à prix abordables et la stabilité des prix.

Pour les ménages déjà tombés dans l'extrême pauvreté, les conditions économiques agrégées aident peu ; ce qui compte est d'apporter un soutien précoce et ciblé, avant que la dépendance à la durée ne rende la sortie de la précarité alimentaire et résidentielle de plus en plus difficile.

Concluons sur un point subtil mais important concernant la mesure de la pauvreté. Les personnes accueillies par les Restos ne sont pas admises sur des critères de *revenu* mais selon un critère de *reste à vivre*, c'est à dire une mesure de *consommation*. Par définition, ils appartiennent à des ménages qui se désignent eux-mêmes comme ayant besoin d'aide alimentaire. Ce critère nous permet d'étudier la pauvreté d'une manière bien plus pertinente qu'en se fondant uniquement sur des données de revenus, qui peuvent être trompeuses (par exemple, un même revenu peut être suffisant pour se loger en zone rurale mais pas à Paris).

Nous poursuivons actuellement nos travaux grâce aux données de la caisse d'allocations familiales. Celles-ci nous permettent d'observer les trajectoires des personnes accueillies aux Restos avant qu'ils y entrent et après qu'ils en sont sortis. Nous serons ainsi en mesure de déterminer quels parcours de vie – perte d'emploi, ruptures familiales, etc. – les ont entraînés dans la précarité alimentaire ou résidentielle, et quelles sont les conséquences de court et de long terme d'une expérience d'extrême pauvreté.